



Appel à
Manifestation
d'Intérêt

Un archi
pour mon
gîte !

Candidatez pour bénéficier d'une
étude de faisabilité pour la rénovation
ou la création de votre hébergement
touristique dans du bâti ancien !


Infos et dossier
de candidature



Le Parc naturel régional des Vosges du Nord s'est doté d'une agence d'architecture spécialisée dans l'éco-rénovation et la réhabilitation du bâti ancien pour accompagner les porteurs de projets jusqu'à la faisabilité, c'est-à-dire un temps exploratoire pour disposer de tous les éléments nécessaires à la prise de décision: diagnostic, objectifs, analyse, scénarios de projet, esquisse, préconisations techniques et estimation des coûts.

En répondant à cet Appel à Manifestation d'Intérêt, vous pourriez être lauréat et bénéficier de cet accompagnement.

Vous êtes:

- ✓ Un porteur privé ou public d'un meublé de tourisme (gîte) ou de chambre(s) d'hôtes.
- ✓ Propriétaire d'un bâtiment ancien construit avant 1948.
- ✓ Dans le périmètre du Parc naturel régional des Vosges du Nord.
- ✓ Désireux de faire vivre le patrimoine bâti et d'employer des matériaux locaux et bio-sourcés.



Vérifiez si votre commune fait partie du PNR!

Plusieurs scénarios possibles

Relooking

Pour faire monter en gamme votre hébergement touristique: améliorer et optimiser l'aménagement intérieur, cibler une nouvelle clientèle, remettre au goût du jour...

Éco-rénovation

Pour repenser et moderniser les espaces pour créer un hébergement, dont les travaux pourront impacter partiellement la structure.

Réhabilitation

Pour transformer l'usage du bâtiment (grange, bâtiment agricole ou militaire, atelier), repenser et moderniser les espaces dont les travaux pourront impacter la structure et les façades.

Infos et dossier de candidature:

www.parc-vosges-nord.fr/article/gite-archi

Chaque lauréat sera accompagné gratuitement par des architectes conseils, le Parc et ses partenaires.

Critères d'évaluation et de sélection:

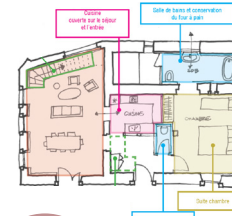
- * Motivations du projet
- * Orientations vis-à-vis de la **qualité patrimoniale**
- * **Pertinence touristique** du projet (localisation, typologie d'hébergement envisagée...)
- * **Capacité financière** et possibilité de réalisation du projet



L'étude de faisabilité comprend:

1. État des lieux de l'existant

Rencontre sur site pour établir un relevé et diagnostic du bâtiment. Un temps d'échange est consacré à la définition des orientations et objectifs du projet.



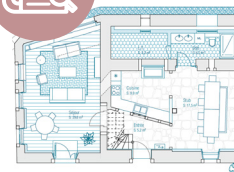
2. Analyse réglementaire et programmatique

Vérifier le cadre de faisabilité du programme défini, analyse des normes.



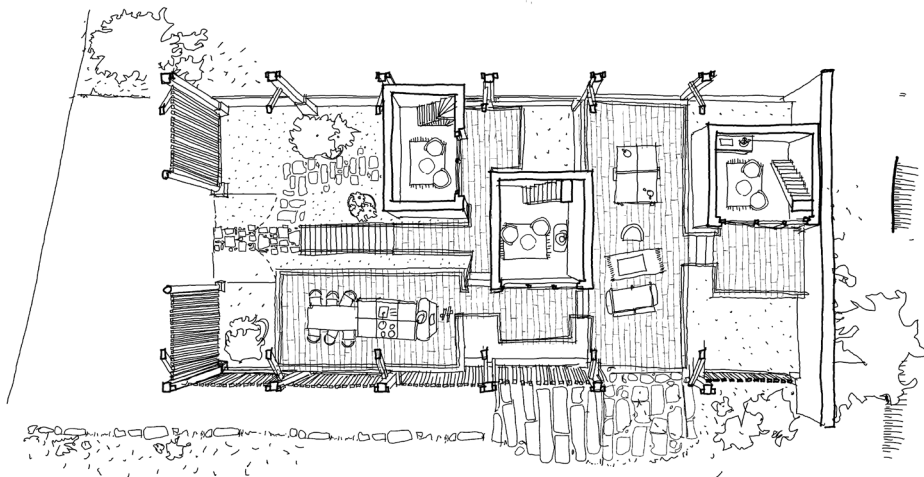
3. Exploration de deux scénarios de projet

Présentation de deux scénarios de projet construits, croquis d'ambiance et premier estimatif du coût.



4. Esquisse du projet et budgétisation

Proposition de projet au travers d'éléments graphiques, préconisations de techniques constructives et matériaux, avec estimation financière par catégories de dépenses.

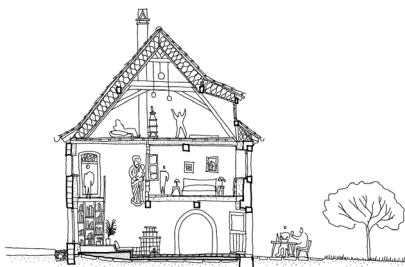


Livret-guide consultable en scannant ce QR code! Disponible chez nos partenaires.

Renseignements: Elisa Milliancourt
 Chargée de mission tourisme & savoir-faire
 +33 (0)7 56 12 54 02 / e.milliancourt@parc-vosges-nord.fr
 +33 (0)3 88 01 49 59 / contact@parc-vosges-nord.fr

 **Sept/oct 2025 : participez à la journée d'atelier « Développer un projet d'hébergement touristique dans du bâti ancien », organisée par le Parc avec ses partenaires (BALT architecture Région Grand Est, comités départementaux du tourisme, LEADER GAL, Offices de tourisme, Gîtes de France) et des porteurs de projets partageant leur expérience.**

> La date sera communiquée début 2025. De 9h30 à 16h30 au château de La Petite Pierre. Gratuit sur inscription au 03 88 01 49 59 - inscriptions@infosparcvosgesnord.fr



Dessins : BALT architecture



Fonds national d'aménagement et de développement du territoire